

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

COVID-19 : Relance économique de Montréal

Chronique du 4 juin 2020

Les documents résultant d'une double initiative prise il y a quelques semaines par la mairesse Valérie Plante, viennent tout juste d'être rendus publics. Ils portent sur la **relance économique de Montréal** et de son **centre-ville** :

- *Comité d'experts économiques sur la relance de Montréal dans le cadre de la COVID-19 : Du confinement à la relance, pour une métropole résiliente*, 2 juin 2020. Le Comité était composé de 12 membres, sous la présidence de Luc Godbout, de l'Université de Sherbrooke;
- *Chambre de commerce du Montréal métropolitain : Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois*, 3 juin 2020. Ce document est conjointement signé par Michel Leblanc, président de la CCMM, et Monique Simard, présidente du conseil du Quartier des spectacles.

L'Agglomération de Montréal pèse 24 % de la population du Québec, 25 % de l'emploi et 35 % du PIB. Avant la crise, elle était la métropole canadienne championne de la prospérité économique, forte d'une croissance du PIB de 3,4 % en 2019 et d'un taux de chômage abaissé à 4,8 % en janvier 2020.

C'est cette situation absolument extraordinaire que la pandémie a fait voler en éclats.

Le rapport d'experts

Le rapport contient tout un éventail de recommandations à portée générale. En voici un échantillon :

- « Miser sur les infrastructures numériques pour favoriser le télétravail de son (la Ville) personnel;
- Appuyer les PME pour la mise en œuvre de livraisons urbaines et du virage numérique;
- Soutenir les entreprises d'ici et maximiser leur niveau d'innovation;
- Coordonner les acteurs quant à l'utilisation du transport en commun;
- Appuyer financièrement la transition des grands événements de Montréal vers des festivals en ligne et autres plateformes interactives de diffusion... » (???)

Ce sont là toutes choses déjà entendues, que j'oserais même qualifier de **banales**. D'ailleurs, rien n'est chiffré, ce qui étonne de la part d'un **Comité d'experts économiques**. Au risque de paraître sévère, je cherche la « **plus-value** » de cette démarche.

Ma déception est d'autant plus grande que sur un sujet, celui des **finances de la Ville de Montréal**, non seulement je ne vois pas de « plus-value » mais, à l'exact opposé, **une importante « moins-value »**.

Je m’explique, en commentant des extraits de la première recommandation du rapport.

Extrait 1 : **« La situation financière de Montréal, déjà tellement serrée en contexte habituel... »**

Commentaires : Comme on le voit au tableau qui suit, tiré du Budget 2020 de la Ville, ses revenus réels prévus 2019 sont supérieurs de 185 M\$ aux prévisions.

C’est l’item « **imposition de droits** », liés pour l’essentiel à l’activité immobilière, qui a connu la plus forte progression, à la fois depuis 2015 et par rapport à ce qui était initialement prévu au budget 2019.

Tableau 15 – Sommaire des prévisions budgétaires de 2020 – Budget de la Ville de Montréal

(en milliers de dollars)	Réel				Réel prévu	Budget	
	2015	2016	2017	2018	2019	2019	2020
REVENUS							
Taxes	3 173 700,9	3 262 398,0	3 343 440,9	3 482 078,4	3 567 902,3	3 577 627,3	3 679 476,4
Paiements tenant lieu de taxes	254 543,3	252 329,5	260 024,1	264 416,6	275 845,3	275 845,3	280 351,2
Quotes-parts	406 084,4	404 753,6	397 246,2	418 105,5	426 130,3	426 130,3	423 612,5
Transferts	256 023,8	244 535,7	350 701,8	283 067,9	359 388,8	320 344,2	540 128,9
Services rendus	304 688,5	314 037,4	314 394,6	313 509,9	324 229,9	316 537,6	368 731,8
Amendes et pénalités	170 756,1	163 733,1	172 813,9	189 033,7	177 831,0	208 413,0	218 578,1
Imposition de droits	196 808,6	222 776,2	265 881,6	318 972,3	314 243,7	248 417,8	278 625,3
Intérêts	133 630,1	138 049,4	144 569,7	160 801,1	151 679,6	151 677,5	167 028,0
Autres revenus	28 648,0	19 369,7	43 132,2	52 145,7	33 043,8	24 210,2	18 597,2
Affectation de revenus	73 154,2	143 512,6	223 075,1	158 136,6	259 512,8	155 850,1	192 835,3
Total – Revenus	4 998 037,9	5 165 495,2	5 515 280,1	5 640 267,7	5 889 807,5	5 705 053,3	6 167 964,7

Il ne faut pas se laisser leurrer par l’item « **affectation de revenus** » : il s’agit des excédents des années antérieures, excédents générés en large partie – **Surprise !** – par la forte activité immobilière, qui sont injectés – **ET IMMÉDIATEMENT DÉPENSÉS** – au budget de l’année suivante.

Les auditeurs se souviendront de ma formule, lorsque j’ai commenté le Budget 2020 de la Ville : **L’argent entre à flots, l’argent sort à flots.**

Bref, en ce qui concerne les années récentes, le **Comité d’experts erre** lorsqu’il parle d’une situation financière serrée.

Extrait 2 : Suite de l’extrait 1 : « **... subit inévitablement, avec la crise COVID-19, une pression additionnelle** »

Commentaires : Avant de formuler cette phrase à portée générale, les membres du comité d’experts ont-ils procédé à une analyse attentive du budget 2020 de la Ville, visant à déterminer ?

- Quelles sont **les économies qu’a faites la Ville** du fait de la pandémie;
- Plus important, quelles sont **les économies qu’aurait pu faire la Ville**, mais qu’elle a malheureusement **choisi de ne pas faire**;
- Quelles sont les dépenses imprévues qu’impose la pandémie à la Ville;
- Je mettrais ma main au feu que le Comité n’a pas fait cet exercice.

Extrait 3 : **« Obtenir du gouvernement du Québec la levée temporaire de l'obligation d'équilibrer son budget. Dans ce contexte particulier, Montréal doit pouvoir faire des déficits »**

Commentaire : Il faut vraiment que **l'heure soit grave, de l'avis du Comité**, pour qu'il ose faire une telle recommandation.

Extrait 4 : **« La levée de l'obligation d'équilibrer son budget n'élimine pas la pertinence d'un soutien financier des autres niveaux de gouvernement »**

Commentaire : En plus, il serait justifié que la Ville reçoive des centaines de millions de la part des gouvernements supérieurs !

À titre de commentaire à portée générale, je dirais que les membres du Comité d'experts ont moins cherché à comprendre les tenants et aboutissants de la situation financière de la Ville en contexte de pandémie qu'à **faire plaisir à celle qui avait commandé l'étude**, en l'occurrence la mairesse Valérie Plante.

Le Plan d'action centre-ville

Les auditeurs savent l'intérêt que je porte au centre-ville.

Ils savent aussi combien sont présentement vives les inquiétudes que j'ai pour le centre-ville, où des centaines de commerces de tous types sont littéralement menacés de faillite.

Je constate que mes inquiétudes sont partagées par la Chambre de commerce et par le Partenariat du Quartier des spectacles. Ce qui exige des gestes forts, tout de suite !

Outre une série de mesures financières et administratives visant à appuyer les commerçants, deux actions du Plan ont plus particulièrement attiré mon attention :

« Définir la rue Sainte-Catherine comme une avenue piétonne d'Atwater à Papineau pour toute la période estivale »

« Accorder au Partenariat du Quartier des spectacles un mandat et un budget conséquent pour l'animation de toute la zone (...) en particulier le long de la rue Sainte-Catherine et des (autres) artères piétonnisées ».

Il va de soi que j'appuie sans réserve ces propositions, comme d'ailleurs toutes les autres contenues au Plan d'action.

Reste un motif d'amusement, très personnel :

- La première fois que les médias se sont intéressés à moi, au printemps 2004, suite à la fondation de Projet Montréal, ils ont accroché sur ma proposition de **piétonniser partiellement** Sainte-Catherine et, sans toutefois le dire aussi crûment, m'ont fait passer pour un fou;
- Aujourd'hui, et je conviens que le contexte est très particulier, c'est tout de même le président de la *Chambre de commerce du Montréal métropolitain* qui signe un document recommandant la **piétonisation complète** de Sainte-Catherine !